



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 25 novembre 2025

La présente séance contient 12 délibérations numérotées n°2025-53 à 2025-64. La délibération a été affichée et adressée au contrôle de légalité le 28/11/2025.

N° délibération	Objet	Vote
2025-53	Dissimulation des réseaux télécom et fibre optique- rue des Ecoles : annule et remplace	Unanimité
2025-54	Réfection des massifs de candélabres du Lotissement la Luminière	Unanimité
2025-55	Renouvellement de la convention de délégation de service public avec la SAS LAFAY	Unanimité
2025-56	Vente du Chemin Rural au lieu-dit La Croix	Unanimité
2025-57	Acquisition de la parcelle cadastrée section AC 250- rue Bel Air	Unanimité
2025-58	Approbation de la convention d'autorisation de passage, de balisage et d'entretien	Unanimité
2025-59	Reversement du foncier bâti économique à la CoPLER	Unanimité
2025-60	Portant création d'un emploi permanent d'agent technique territorial	Unanimité
2025-61	Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « Ingénierie et aménagement de l'espace public et mobilité active » du LEADER Loire	Unanimité
2025-62	Vente de matériel communal : cession des anciens tuyaux d'arrosage du stade municipal	Unanimité
2025-63	Accord de principe concernant l'accompagnement du projet de réhabilitation globale de la Cité Combier	Unanimité
2025-64	Budget assainissement : Décision modificative n°1	Unanimité



Séance 25 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de novembre à vingt-heures et dix-neuf minutes.

Le conseil municipal de la commune de SAINT-JUST-LA-PENDUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Romain COQUARD, Maire.

Présents : PRAST Lionel – GIRAUD Stéphanie – MONFRAY Yannick – PHILIBERT Marie-Claire – DAMIAN-FARJOT Marie-Hélène – DAMIAN FARJOT Marie - Christine – BISSAY Alain – DEHOUX Guillaume – MICOLON Laurianne – VIZIER Céline – BABE Stéphane – BARRAS Guillaume – NOTIN Isabelle – GRIVOT Vincent – SUEUR Raphaël – REYNAUD Christian

Absents excusés : FONTAN Alain (procuration donnée DAMIAN-FARJOT Marie-Hélène) – MATHELIN Fabienne (procuration donnée à Vincent GRIVOT)

Secrétaire de séance : Stéphanie GIRAUD

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire pour :

- Approuver le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 septembre 2025
- Rapporter les décisions prises par délégation accordée au Maire : Droit de préemption urbain, décision modificative n°1 du budget principal, décision modificative n°2 du budget principal.
- Approuver la Dissimulation des réseaux télécom et fibre optique - rue des Écoles qui annule et remplace la délibération 2025-50 du 22 septembre 2025
- Approuver la réfection des massifs de candélabres du lotissement la Luminière.
- Approuver le renouvellement de la convention de délégation de service public avec la SAS LAFAY pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules.
- Approuver la cession de l'ancien chemin rural – lieu-dit La Croix.
- Approuver l'acquisition par la commune de la parcelle AD 250 - rue Bel Air dans le cadre du projet Bâtir et Loger.
- Approuver la convention relative à l'autorisation de passage, de balisage et d'entretien des sentiers de randonnées avec la CoPLER

- Approuver le reversement de la taxe foncière sur le bâti économique à la CoPLER de 50 % des recettes liées aux futures extensions du foncier bâti économique.
- Approuver le nouveau tableau des effectifs suite à la création d'un poste d'agent technique.
- Approuver la demande de subvention au titre du programme LEADER du Fonds européen de développement régional (FEDER) : projet d'itinéraire de mobilité active.
- Approuver la vente de matériel communal : cession des anciens tuyaux d'arrosage du stade municipal.
- Approuver l'accord de principe concernant l'accompagnement du projet de réhabilitation globale de la Cité Combier.
- Approuver la décision modificative n°1 du budget assainissement.